



Architectures de la ville



FORMATION 2016
VILLE/BÂTI EXISTANT

LES



CAUE

D'ÎLE-DE-FRANCE



ÉDITO



Forts de nombreuses actions de conseil aux collectivités et aux particuliers, les CAUE* des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne proposent un cycle d'initiation à l'architecture.

Le cycle «Architectures de la ville»

Centré sur les questions de qualité architecturale, urbaine et environnementale, il apporte un bagage culturel et technique complémentaire à l'activité des services pour enrichir leur réflexion et leur pratique. Il donne des clefs de lecture pour mieux comprendre l'architecture et ses rapports avec la ville.

En 2016, les cinq modules proposés concernent plus directement : **le bâti existant et ses transformations**. Après une première journée qui apporte des notions de base fondamentales en terminologie et systèmes constructifs, les quatre modules suivants abordent progressivement la question de la transformation du bâti existant : historique et connaissance du bâti, méthodes et exemples d'interventions, approfondissement technique.

Principe et modalités

Cette formation professionnelle est destinée aux services des collectivités territoriales et de l'État concernés par les questions d'architecture et d'aménagement : service urbanisme, habitat, bâtiments, environnement, etc.

Formation d'initiation à l'architecture et au développement durable, elle vise à donner à tous les agents ayant à voir avec le processus de construction un bagage culturel et technique indispensable à leur pratique professionnelle.

FORMAT

Le cycle est composé de 5 modules de formation, se répartissant de février à juin 2016. Chaque module se déroule de 9h00 à 17h00, soit sur une journée, soit sur deux jours. Il rassemble un groupe de 30 personnes (maximum) afin de permettre des échanges et des mises en situation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cette formation repose sur une alternance d'apports de savoirs et d'éclairages sur des exemples concrets : exposés en salle, visites commentées et mises en situation. Des ateliers d'échanges avec des experts et des professionnels permettront de faire émerger de nouveaux questionnements, de trouver des solutions à apporter et de comprendre les méthodes à mobiliser.

TARIFS

100 € TTC par module d'une journée

160 € TTC par module de deux journées

500 € TTC pour le cycle « Architectures de la ville »

Le 1^{er} module est gratuit en accompagnement d'un ou plusieurs modules de la formation. Toute inscription qui ne sera pas annulée à moins de 10 jours à l'avance sera considérée comme définitive.

LIEUX DE FORMATION

Les formations se dérouleront, sauf indication contraire :
soit au **CAUE 93** : 2,bis rue Pablo Picasso, 93000 Bobigny
soit au **CAUE 94** : 36, rue Edmond Nocard, 94700 Maisons-Alfort
soit au **CAUE 92** : 279, Terrasse de l'Université, 92000 Nanterre

Calendrier

MODULE 1

MARDI 2 FÉVRIER

[Initiation à la construction et à sa terminologie](#)

MODULE 2

MARDI 15 et MERCREDI 16 MARS

[Le bâti existant en proche banlieue](#)

MODULE 3

MARDI 5 et MERCREDI 6 AVRIL

[Transformation du bâti existant](#)

MODULE 4

MARDI 17 et MERCREDI 18 MAI

[Perfectionnement en technique de réhabilitation](#)

MODULE 5

MARDI 14 JUIN

[PLU et qualité architecturale](#)

Équipe pédagogique

Lætitia **GRIGY**, architecte (caue 94)

Richard **WISSLER**, architecte (caue 94)

Fabrice **ANTORE**, architecte (caue 93)

Anne-Marie **MONIER**, architecte urbaniste (caue 94)

Tony **FERREIRA**, ingénieur (caue 94 - Agence de l'Énergie)

Vincent **LELIÈVRE**, architecte (caue 92)



PROGRAMME



Module 1 MARDI 2 FÉVRIER **Initiation à la construction et à sa terminologie**



THÉMATIQUE

Connaître les noms des éléments est l'à priori indispensable pour analyser et comprendre l'architecture, pour pouvoir également dialoguer avec les acteurs de la construction. L'apprentissage d'un vocabulaire de base est l'objet de ce module d'une journée. Il est mené en parallèle de l'évocation des principaux systèmes constructifs. Les participants sont amenés à s'approprier de manière progressive et ludique l'essentiel du vocabulaire de la construction.



CONTENU

1. Vocabulaire de l'architecture et modes constructifs : façades, menuiseries, fondations, murs et planchers, charpente et couverture.
2. Mise en situation : parcours sur le terrain et échanges autour de la description de quelques façades de bâtiments.
3. Exercice en salle : description détaillée de bâtiments.

Module 2 MARDI 15 ET MERCREDI 16 MARS

Le bâti existant en proche banlieue

THÉMATIQUE

Le bâti existant est le produit des grandes étapes d'urbanisation de la banlieue. L'histoire urbaine contribue à comprendre l'environnement sociologique et les évolutions techniques et stylistiques qui ont amené les diverses typologies de bâti. Les principales typologies du XIX^e siècle aux années 60 sont étudiées à partir d'une grille d'analyse détaillant les caractéristiques urbaines, architecturales et techniques qui en favorisent la compréhension.

CONTENU

1. Présentation 1 : les grandes étapes de l'urbanisation de la proche couronne parisienne.

2. Présentation 2 : les typologies et leurs caractéristiques

- Le bâti ancien du XIX^e siècle : immeubles et maisons de bourg, maisons bourgeoises
- Les immeubles de rapport de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle
- Les villas de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e
- Les pavillons de l'entre-deux-guerres
- Les HBM et les cités-jardins
- L'architecture des années 60 : habitat individuel et collectif.

2. Visite sur le terrain : exercice de reconnaissance et de description des différentes typologies.

Module 3 MARDI 5 et MERCREDI 6 AVRIL

Transformations du bâti existant

THÉMATIQUE

La transformation du bâti existant répond à un besoin d'agrandissement ou de renouvellement qui ne doit pas nier l'existant mais, au contraire le valoriser ou l'enrichir. Les différentes interventions (ravalement, extensions, surélévations,...) donnent lieu à des recommandations qui tiennent compte des caractéristiques architecturales de chaque typologie et de leur insertion dans la ville.

CONTENU

1. Présentation 1 : transformations du bâti, enjeux et stratégies.
2. Parcours architectural et visites d'agrandissement de maisons.
3. Présentation 2 : chartes et cahiers de recommandations.
4. Exercice en groupes : analyse de dossiers de déclaration préalable et de permis de construire portant sur des agrandissements.

Module 4 MARDI 17 ET MERCREDI 18 MAI

Perfectionnement en technique de réhabilitation

THÉMATIQUE

Ce module de perfectionnement met l'accent sur les contraintes opérationnelles spécifiques aux constructions anciennes. Il détaille les différents types de travaux sur le bâti ancien : confortation, lutte contre l'humidité, isolation, ravalement, en insistant sur la nécessité d'un bon diagnostic préalable et en donnant quelques éléments pour de bonnes pratiques.

CONTENU

1. Présentation 1 : les pathologies du bâti, analyses et remèdes.
2. Visite de chantier.
3. Présentation 2 : La rénovation thermique.
4. Présentation 3 : Techniques de ravalement.

Module 5 MARDI 14 JUIN

PLU et qualité architecturale

THÉMATIQUE

Principal document d'urbanisme, le PLU a une influence importante sur la qualité des constructions, notamment au travers de son règlement. Après une introduction sur les différents aspects de la qualité architecturale, le module abordera comment le PLU, à ses différentes phases d'élaboration, peut contribuer à améliorer la qualité architecturale des interventions sur le bâti existant.

CONTENU

1. Qu'entend-on par qualité architecturale ?

Les critères d'Insertion urbaine, esthétique et image, dimension environnementale.

2. Rôle et limites du PLU en

matière de qualité architecturale.

3. Du bon usage de l'article 11, mais aussi des

autres règles. L'apport des cahiers de recommandations.

Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription à retourner avant le **10 janvier 2016** au :

CAUE du Val-de-Marne
36 rue Edmond Nocard
94700 MAISONS-ALFORT

RENSEIGNEMENTS

Anne-Marie MONIER

Tel : 01 48 52 55 20

am.monier@caue94.fr

Nom Prénom
Fonction
Collectivité / Structure
Adresse
Téléphone Fax
Portable E-mail

JE M'INSCRIS

- ☐ Au cycle complet (5 modules de formation) soit **500 € TTC**
☐ Au module 1 gratuit en accompagnement d'un autre module soit **0** ou **100 € TTC**
☐ Au module 2 soit **160 € TTC**
☐ Au module 3 soit **160 € TTC**
☐ Au module 4 soit **160 € TTC**
☐ Au module 5 soit **100 € TTC**

Et règle à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France

TOTAL **€ TTC**

Fait à Le

Signature / cachet de la structure



Un cycle de formation proposé par les
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement des Hauts-de-Seine, de
Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.



**LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE**

36 rue Edmond Nocard 94 700 Maisons-Alfort

contact@urcaue-idf.fr

01 48 52 84 28

www.caue-idf.fr

